



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



ÉDITO



Le rapport d'activités 2019 présente la particularité d'être soumis à l'approbation du conseil communautaire dont la composition a été pour une large partie renouvelée à l'issue des élections municipales 2020.

De nombreuses activités ont été menées à leur terme en 2019, laissant à la nouvelle gouvernance un bilan solide sur lequel s'appuyer pour construire le projet de territoire à l'horizon 2030.

Jérôme END
Président de la Communauté de Communes du Saulnois
Maire de Vic-Sur-Seille



Rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes du Saulnois

SOMMAIRE

pages
5 à 10

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

- Le territoire en quelques chiffres
- La gouvernance
- Les travaux des instances délibératives

pages
11 à 40

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

- Gestion financière et budgétaire p.12 - 15
- Développement économique et emploi p.16 - 18
- Collecte et traitement des déchets ménagers p.19 - 22
- Aménagement de l'espace et cadre de vie p. 23 - 24
- Gestion de la Petite Enfance et vie familiale p. 25 - 27
- Réalisation des travaux et gestion du patrimoine p. 28 - 30
- Mise en oeuvre de l'Assainissement non collectif p. 31 - 32
- Développement touristique et culturel p. 33 - 35
- Développement durable et agriculture p. 36 - 38
- Gestion de la communication et des réseaux p. 39 - 40



PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ



LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES



LA GOUVERNANCE

Le Président, les Vice-présidents ont été élus le 16 avril 2014. Chaque vice-président est également le président d'une commission composée de conseillers communautaires.

Les membres du bureau communautaire et de la Commission d'Appel d'offres ont également été désignés à l'occasion de ce conseil communautaire.



Président de la Communauté de Communes du Saulnois

Roland GEIS, Maire de Delme

Président de la Commission

« GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE »

Gilbert VOINOT,
Maire de Guéblange-lès-Dieuze

Présidente de la Commission

« DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI »

Marie-Annick MAILLARD,
Maire de Morville-lès-Vic

Président de la Commission

« AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE »

Serge ZIEGLER,
Maire de Lagarde

Président de la Commission

« ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE »

Jérôme END,
Maire de Vic-sur-Seille

Président de la Commission

« RÉALISATION DES TRAVAUX ET GESTION DU PATRIMOINE »

Gérard CHAIZE,
Maire d'Amelécourt

Président de la Commission

« MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »

David BARTHÉLEMY,
Maire de Tarquimpol

Présidente de la Commission

« DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL »

Annette JOST,
Maire d'Haraucourt-sur-Seille

Président de la Commission

« DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGRICULTURE »

François FLORENTIN,
Maire de Jallaucourt

Président de la Commission

« GESTION DE LA COMMUNICATION ET DES RÉSEAUX »

Thierry SUPERNAT,
Maire de Nébing

Président de la Commission

« COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS »

Christophe ESSELIN,
Conseiller Municipal de Dieuze

Membres du bureau de la CCS :

Alain LECLECH, Maire d'Alaincourt-la-Côte
Bernard DOYEN, Maire d'Alaincourt-la-Côte
Germain MUSSOT, Maire d'Albestroff
Gaétan BENIMEDDOURENE, Maire de Château-Salins
Fernand LORMANT, Maire de Dieuze
Thierry CHATEAUX, Maire de Guébestroff
Antoine ERNST, Maire de Léning
Christian NOËL, Maire de Manhoué
Bernard CALCATERA, Maire de Marsal

Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

| Secteurs | Nom et prénom des membres titulaires de la CAO | | Nom et prénom des membres suppléants de la CAO | |
|----------------|--|-------------------|--|--|
| | Membres de droit | | | |
| | Roland GEIS (Président de la CCS) | | Gilbert VOINOT (Président de la Commission « Gestion financière et budgétaire ») | |
| | Autres membres de la CAO | | | |
| | ALBESTROFF | Jean-Marc BASTIEN | Marcel AMPS | |
| CHÂTEAU-SALINS | Gérard CHAIZE | Jean-Jacques GADY | | |
| DELME | Gérard HIERONIMUS | Maurice JACQUEMIN | | |
| DIEUZE | Hubert GENIN | Étienne BOUCHÉ | | |
| VIC-SUR-SEILLE | Jean-Michel MEREL | Alain GUISE | | |

Les délégations du Bureau :

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le bureau et le président peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exception :

- Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- De l'approbation du compte administratif ;
- Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale, à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-5 ;
- Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- De la délégation de la gestion d'un service public ;
- Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

De plus, l'article L5211-10 du CGCT précise que : « lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ».

En outre, ces décisions et délibérations sont soumises aux mêmes règles de publication et de contrôle de légalité que celles qui sont applicables aux délibérations du conseil de communauté.

L'attribution des délégations du bureau a été définie lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 avril 2014.

Les attributions au Président :

Depuis 2018, le Président dispose de délégations des attributions suivantes :

- Marchés publics conformément à la délibération n°CCSDCC18058
- Actions en justice conformément à la délibération n°CCSDCC18059

Les représentants du personnel au Comité Technique :

Les élections professionnelles des représentants du personnel des trois fonctions publiques ont eu lieu le 6 décembre 2018.

Pour la fonction publique territoriale, il s'agissait du renouvellement des représentants du personnel pour les commissions administratives paritaires (CAP) et les comités techniques (CT) des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et, pour la première fois, de l'élection des représentants du personnel contractuel dans le cadre des commissions consultatives paritaires (CCP).

Ont été élus :

Isabelle VINCENT pour l'administration, Evelyne INTRALA et Amélie GILLET pour les services petite enfance et Jean-Pierre WICKLEIN pour le service déchets ménagers.

Conseil Intercommunal de Sécurité et de lutte contre la Délinquance

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Lutte contre la Délinquance (CISPD) ne s'est pas réuni en 2019.

Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA)

Suite au courrier de Monsieur le Préfet de la Moselle du 7/03/2019 inhérent à un appel à projets visant à susciter des initiatives locales allant dans le sens de la construction d'un plan d'action global à même de modifier durablement les représentations et les comportements de nos concitoyens et notamment les plus jeunes, face aux risques et dommages induits par la consommation de produits psychoactifs (alcool, cannabis, tabac) ;

Monsieur Roland GEIS, Président de la Communauté de Communes du Saulnois invitait les membres du CISPS de la Communauté de Communes du Saulnois, par courrier du 12/03/2019, à participer à cet appel à projet et proposait de faire le bilan de cette action à l'occasion de la prochaine séance plénière du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

LES TRAVAUX DES INSTANCES DÉLIBÉRATIVES

Chiffres clés

148 conseillers communautaires

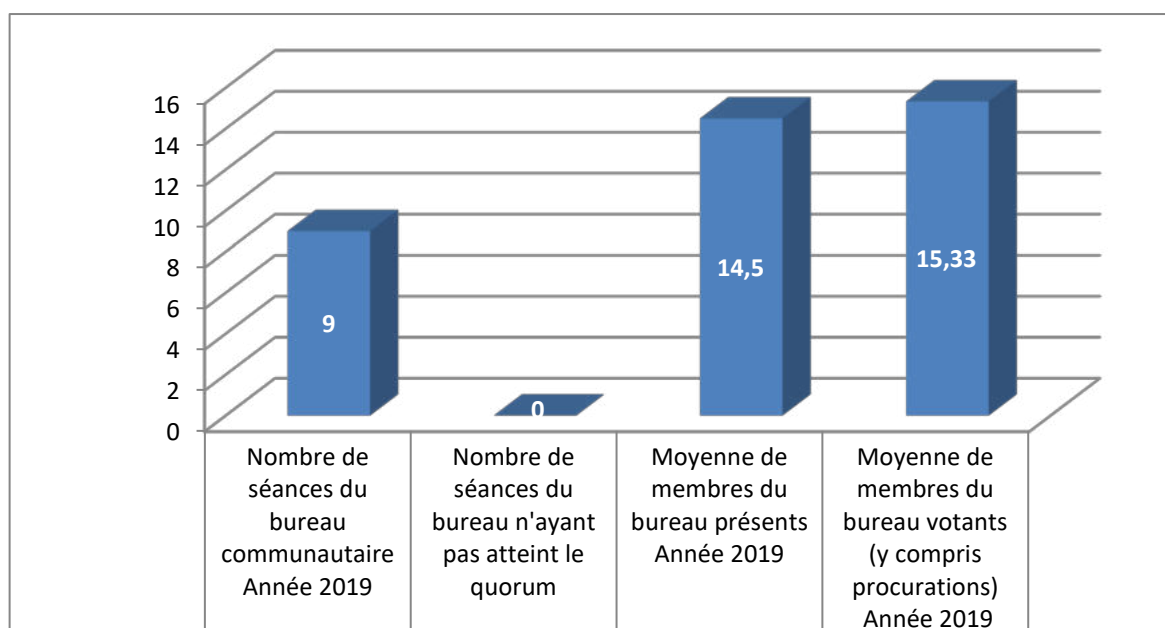
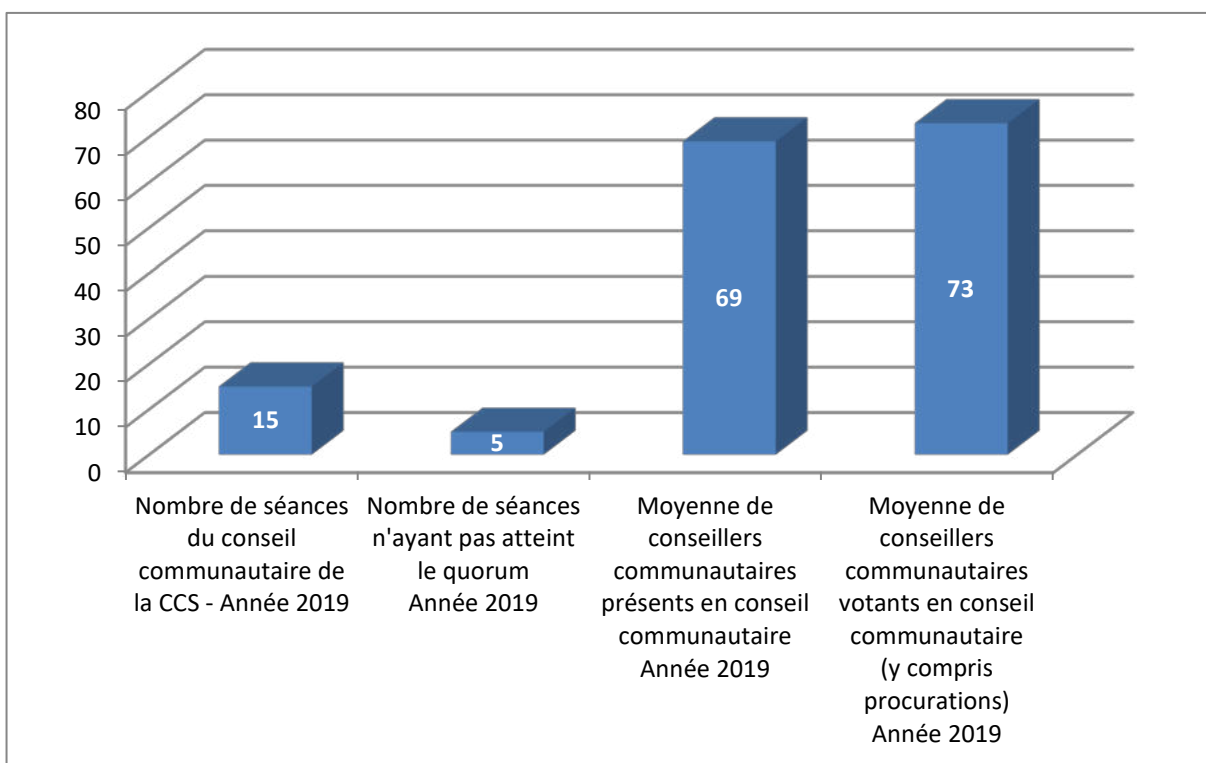
21 membres de bureau

15 séances du conseil communautaire

10 séances du bureau

91 délibérations prises

108 délibérations prises



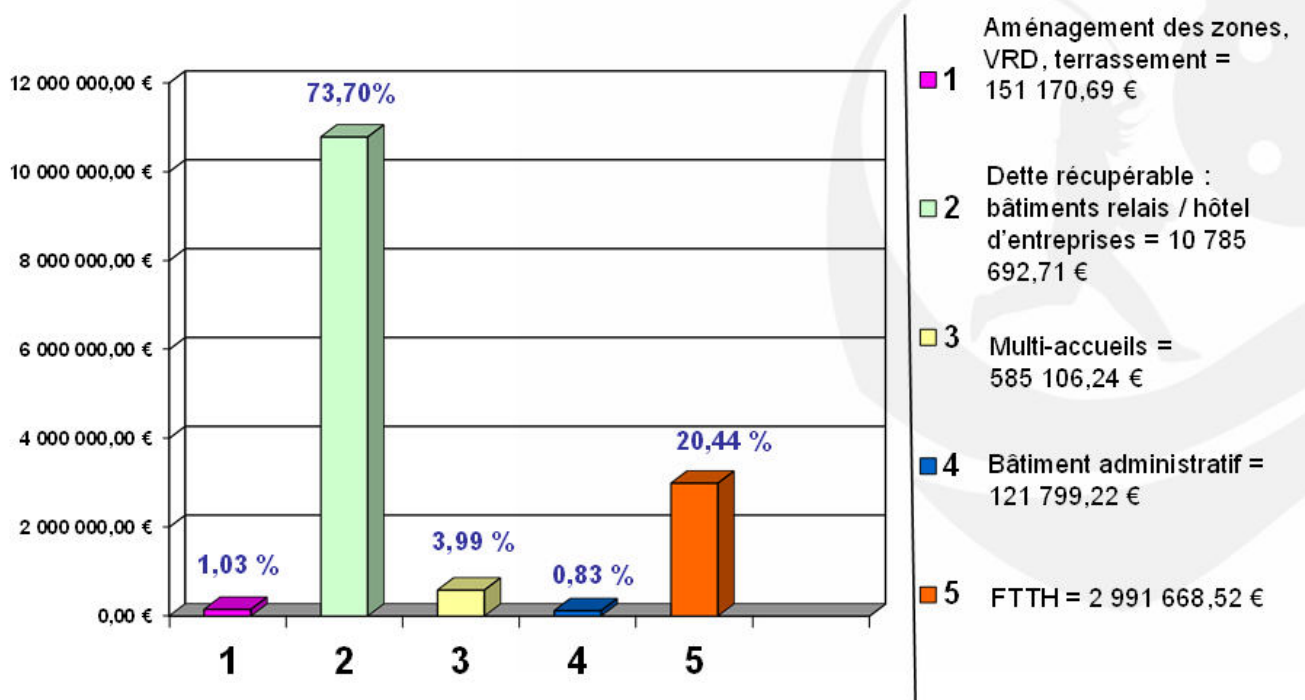


LE TRAVAIL DES COMMISSIONS



GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

NATURE DE LA DETTE AU 31/12/19



Section de fonctionnement

Formation des résultats 2019

| BUDGET | Dépenses de fonctionnement 2019 | Recettes de fonctionnement 2019 | Résultat au 31/12/2019 |
|------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|------------------------|
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS | 7 010 489,81 | 7 221 945,22 | 211 455,41 |
| ZONE DE DELME | 35 613,76 | 51 976,12 | 16 362,36 |
| ZONE DE DIEUZE | 701 060,74 | 879 043,32 | 177 982,58 |
| ZONE DE FRANCAITROFF | 98 104,63 | 102 832,84 | 4 728,21 |
| ZONE DE MORVILLE-LES-VIC | 152 005,48 | 271 487,78 | 119 482,30 |
| ZONE DE MUNSTER | 173 543,51 | 324 247,68 | 150 704,17 |
| RTHD | 160 540,23 | 846 357,91 | 685 817,68 |
| ESAT D'ALBESTROFF | 15 948,40 | 0,00 | -15 948,40 |
| LA SABLONNIERE | 6 733,55 | 6 733,55 | 0,00 |
| DECHETS MENAGERS | 3 518 144,50 | 3 092 183,38 | -425 961,12 |
| SPANC | 107 433,05 | 68 528,12 | -38 904,93 |
| TOTAL GENERAL | 11 979 617,66 | 12 865 335,92 | 885 718,26 |

Vue d'ensemble 2019

| BUDGET | Résultats cumulés au 31/12/2018 | Part affectée à l'investissement en 2018 | Résultat au 31/12/2019 | Solde au 31/12/2019 |
|------------------------------------|---------------------------------|--|------------------------|---------------------|
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS | 4 003 833,73 | 0,00 | 211 455,41 | 4 215 289,14 |
| ZONE DE DELME | 12 867,81 | -12 867,81 | 16 362,36 | 16 362,36 |
| ZONE DE DIEUZE | 413 726,01 | -401 158,77 | 177 982,58 | 190 549,82 |
| ZONE DE FRANCAITROFF | 10 370,98 | 0,00 | 4 728,21 | 15 099,19 |
| ZONE DE MORVILLE-LES-VIC | 105 309,42 | -105 309,42 | 119 482,30 | 119 482,30 |
| ZONE DE MUNSTER | 121 763,12 | -121 763,12 | 150 704,17 | 150 704,17 |
| RTHD | -177 486,20 | 0,00 | 685 817,68 | 508 331,48 |
| ESAT D'ALBESTROFF | -3 894,41 | 0,00 | -15 948,40 | -19 842,81 |
| LA SABLONNIERE | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| DECHETS MENAGERS | 1 609 287,42 | 0,00 | -425 961,12 | 1 183 326,30 |
| SPANC | 164 145,72 | 0,00 | -38 904,93 | 125 240,79 |
| TOTAL GENERAL | 6 259 923,60 | -641 099,12 | 885 718,26 | 6 504 542,74 |

Section d'investissement

Formation des résultats 2019

| BUDGET | Dépenses d'investissement 2019 | Recettes d'investissement 2019 | Résultat au 31/12/2019 |
|---------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS | 5 517 905,89 | 1 079 170,30 | -4 438 735,59 |
| ZONE DE DELME | 241 470,45 | 225 723,90 | -15 746,55 |
| ZONE DE DIEUZE | 608 458,54 | 819 067,49 | 210 608,95 |
| ZONE DE FRANCALTROFF | 146 002,67 | 60 891,60 | -85 111,07 |
| ZONE DE MORVILLE-LES-VIC | 224 175,36 | 210 002,48 | -14 172,88 |
| ZONE DE MUNSTER | 243 798,91 | 234 174,21 | -9 624,70 |
| RTHD | 2 589 898,21 | 4 223 769,14 | 1 633 870,93 |
| ESAT D'ALBESTROFF | 909 404,96 | 0,00 | -909 404,96 |
| LA SABLONNIERE | 542 772,28 | 1 021 475,99 | 478 703,71 |
| DECHETS MENAGERS | 1 580 300,89 | 588 339,34 | -991 961,55 |
| SPANC | 364,18 | 2 984,02 | 2 619,84 |
| TOTAL GENERAL | 12 604 552,34 | 8 465 598,47 | -4 138 953,87 |

Restes à réaliser (RAR) 2019

| BUDGET | Dépenses d'investissement RAR 2019 | Recettes d'investissement RAR 2019 | Solde des RAR 2019 |
|---------------------------------------|--|--|-----------------------|
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS | 474 104,83 | 626 861,84 | 152 757,01 |
| ZONE DE DELME | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| ZONE DE DIEUZE | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| ZONE DE FRANCALTROFF | 3 514,60 | 0,00 | -3 514,60 |
| ZONE DE MORVILLE-LES-VIC | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| ZONE DE MUNSTER | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| RTHD | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| ESAT D'ALBESTROFF | 130 097,23 | 306 344,99 | 176 247,76 |
| LA SABLONNIERE | 8 377,50 | 0,00 | -8 377,50 |
| DECHETS MENAGERS | 11 978,49 | 132 282,97 | 120 304,48 |
| SPANC | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL GENERAL | 628 072,65 | 1 065 489,80 | 437 417,15 |

| BUDGET | Résultats cumulés au 31/12/2018 | Résultat au 31/12/2019 | Solde au 31/12/2019 | Solde des RAR 2019 | Besoin de financement |
|------------------------------------|---------------------------------|------------------------|----------------------|--------------------|-----------------------|
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS | 2 524 387,27 | -4 438 735,59 | -1 914 348,32 | 152 757,01 | -1 761 591,31 |
| ZONE DE DELME | -615,81 | -15 746,55 | -16 362,36 | 0,00 | -16 362,36 |
| ZONE DE DIEUZE | -401 158,77 | 210 608,95 | -190 549,82 | 0,00 | -190 549,82 |
| ZONE DE FRANCAITROFF | 85 675,24 | -85 111,07 | 564,17 | -3 514,60 | -2 950,43 |
| ZONE DE MORVILLE-LES-VIC | -105 309,42 | -14 172,88 | -119 482,30 | 0,00 | -119 482,30 |
| ZONE DE MUNSTER | -121 763,12 | -9 624,70 | -131 387,82 | 0,00 | -131 387,82 |
| RTHD | -2 142 202,41 | 1 633 870,93 | -508 331,48 | 0,00 | -508 331,48 |
| ESAT D'ALBESTROFF | 473 193,04 | -909 404,96 | -436 211,92 | 176 247,76 | -259 964,16 |
| LA SABLONNIERE | -1 433 673,23 | 478 703,71 | -954 969,52 | -8 377,50 | -963 347,02 |
| DECHETS MENAGERS | 1 350 903,81 | -991 961,55 | 358 942,26 | 120 304,48 | 479 246,74 |
| SPANC | 4 540,92 | 2 619,84 | 7 160,76 | 0,00 | 7 160,76 |
| TOTAL GENERAL | 233 977,52 | -4 138 953,87 | -3 904 976,35 | 437 417,15 | -3 467 559,20 |

CA 2019 - Budget principal

| |
|---|
| MINIBUS = 40 228,18 € |
| EMPLOI (MDE / Mission locale) = 59 172,08 € |
| ADS = 39 790,91 € |
| HABITAT = 27 763,30 € |
| AVALOIRS = 23 246,79 € |
| BALAYAGE = 29 813,24 € |
| PETITE-ENFANCE = 428 659,82 € |
| ZIC AMELECOURT = 92 511,40 € |
| Subv ARTISANS & COMMERCANTS = 56 602,39 € |
| EPIC = 206 350,00 € (subv. d'équilibre du budget EPIC) |
| Diverses subventions et participations TOURISME & CULTURE = 55 425,05 € |
| AGRICULTURE (dont aide sécheresse) + PCAET = 59 673,48 € |
| Cotisation diverses (ALEXIS / MOSELLE ATTRACTIVITE/ MOSELLE SUD INITIATIVE/MATEC...) = 98 079,65 € |
| PRISE EN CHARGE DES DEFICITS DES BUDGETS ANNEXES = 930 893,04 € |
| GEMAPI = 16 164 ,85 € (non comptés RAR dépenses et recettes d'investissement) |



Cuisine centrale de l'EPSMS d'Albestroff

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Les zones d'activités

ZAC DELME
SURFACE : 5,1 Ha



ZAC FRANCAITROFF
SURFACE : 5,9 Ha
dont 2,93Ha disponibles



LIMONADERIE GEYER
SURFACE : 4,8 Ha

ZAC DIEUZE
SURFACE : 12,3 Ha
dont 0 Ha disponibles



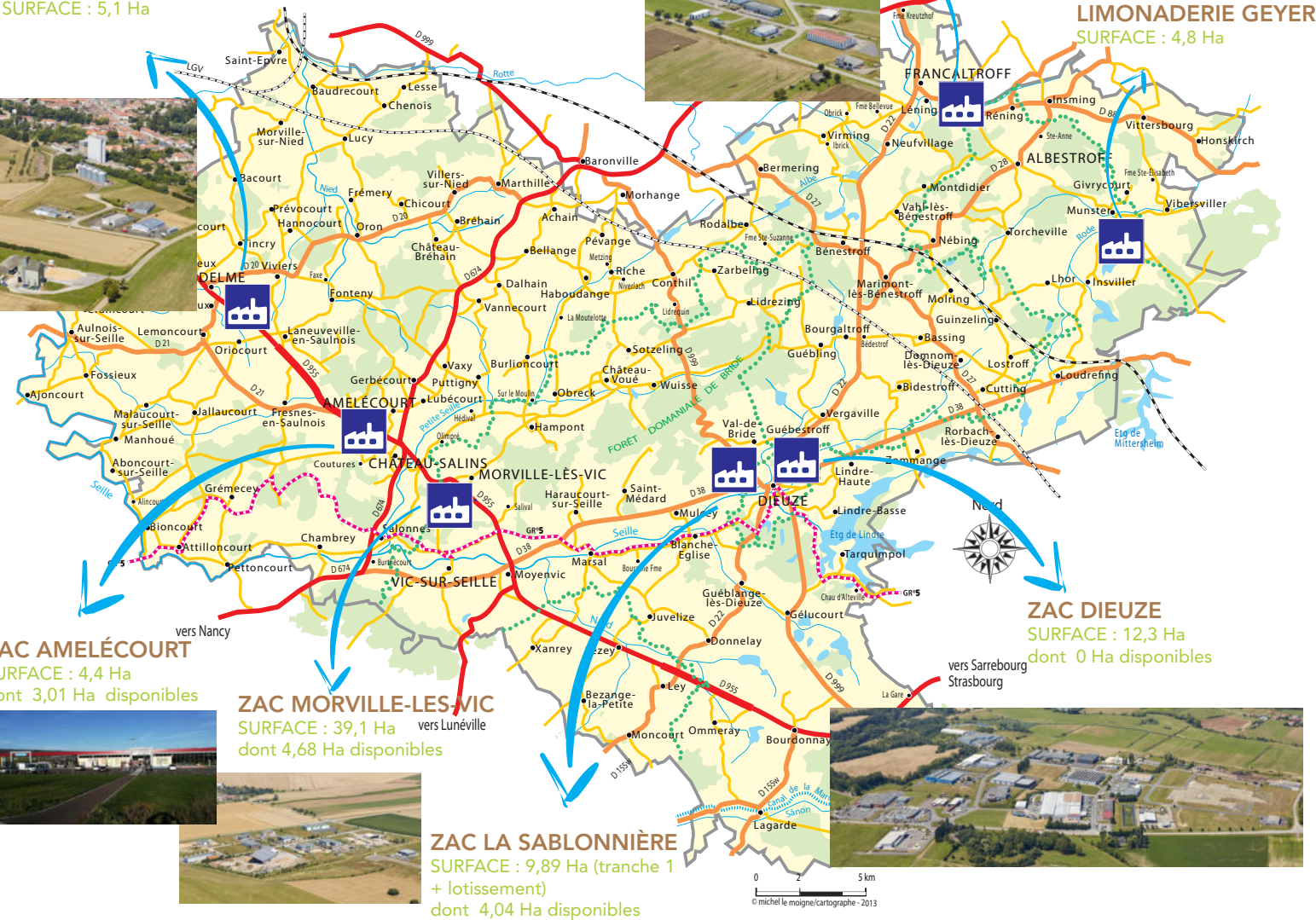
ZAC AMELÉCOURT
SURFACE : 4,4 Ha
dont 3,01 Ha disponibles



ZAC MORVILLE-LÈS-VIC
SURFACE : 39,1 Ha
dont 4,68 Ha disponibles



ZAC LA SABLONNIÈRE
SURFACE : 9,89 Ha (tranche 1
+ lotissement)
dont 4,04 Ha disponibles



7 zones d'activités économiques et/ou commerciales communautaires

Chiffres clés Economie

47 entreprises en activité sur les zones communautaires

968 emplois répartis sur les zones

Cotisations :

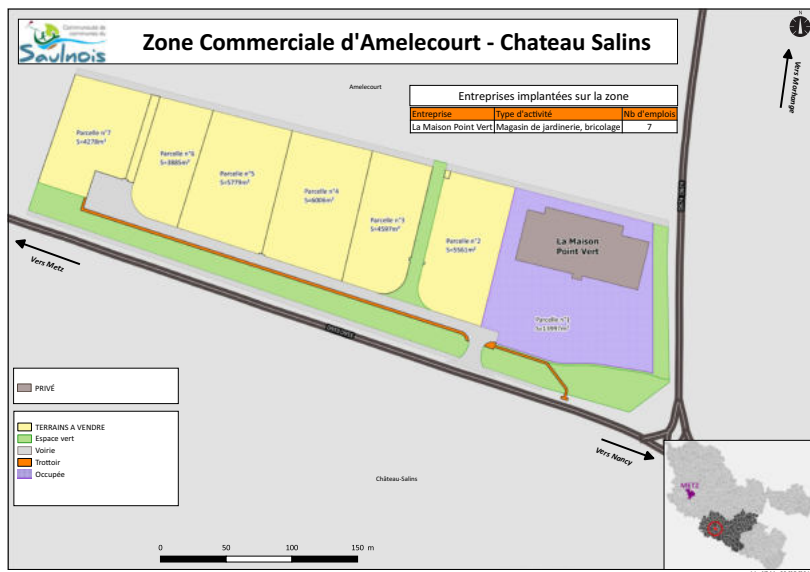
- Adhésion à Moselle Attractivité : 43 818 € (29212 habitants x 1,50€) pour 2019

- Conventions de partenariat avec Alexis Lorraine : non renouvelée en 2019

- Adhésion à la Plate-forme Initiative Moselle Sud : 13 632€

Actions 2019

ZONE COMMERCIALE D'AMELÉCOURT



Ouverture le 31 mars 2019 de la Maison Point Vert



PROJETS D'IMPLANTATION D'ENTREPRISES À DIEUZE - ZONE DE LA SABLONNIÈRE

- Projet d'installation d'une usine agro-alimentaire Biogam
- Contact avec l'entreprise Eurovia Jean-Lefebvre

AIDE AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS DU SAULNOIS

Continuité du programme d'aide aux commerçants et artisans du Saulnois :

- 1 dossier en attente de fourniture de pièces justificatives pour 4500€

56 602,39 €

dont 35 058,48€ correspondant à 9 dossiers déposés et subventionnés en 2019

PROJET DÉFI LAINE

Participation au projet Défi Laine pour la valorisation et la transformation de la laine locale en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL), la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et la Caisse des Dépôts et consignations.

PARTENARIATS

Création du comité de pilotage pour le développement économique et emploi avec les référents territoriaux de la Maison de l'Emploi et Moselle Attractivité.

Chiffres clés Emploi

Service Minibus :

930 transports (soit 49 854 km parcourus), dont :

69,48 % pour des formations ou rendez-vous via divers partenaires (Pôle Emploi, Mission Locales, Maison de l'Emploi) pour demandeurs d'emploi,

6,25 % pour des personnes ayant un nouvel emploi (en période d'essai).

Cotisations pour l'emploi :

Maison de l'Emploi : 46 380 €

Mission locale : 11 500 €

+ adhésion aux associations «Mésanges bleues» et «Hélice Saulnoise» (2 x 35€)

Poursuite du service «Minibus» pour l'insertion professionnelle

Dans le but de soutenir le retour vers l'emploi des demandeurs ou personnes en insertion, ne possédant pas de moyens de transports adaptés, la Communauté de Communes du Saulnois a décidé de poursuivre le service « Minibus ».

Partenariat

Des actions permettant de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire sont menées par Moselle Attractivité, agence du Conseil Départemental de la Moselle qui suit une stratégie de prospection d'opportunité d'implantation à une échelle internationale.

Le service lié à la compétence « Emploi » est actuellement délégué à Pôle Emploi, Cap Emploi, la Maison de l'Emploi (MDE) et à la Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans), qui assurent diverses prestations à destination des entreprises et des demandeurs d'emplois, telles que la mise en place de formations, de permanences, de rencontres.

Par ailleurs, la Communauté de Communes du Saulnois est un partenaire financier de Moselle Sud Initiative dans le cadre du prêt à taux 0% FSIL qui est une aide à la reprise, à l'installation, à la modification ou à l'agrandissement d'entreprises ou de commerces.



Perspectives 2020

Ouverture de la cuisine centrale de l'EPSMS d'Albestroff

Réception de la zone d'activités (artisanale et industrielle) de la Sablonnière à Dieuze

Poursuite des différents partenariats (emploi et développement économique) aux mêmes conditions

Poursuite de la commercialisation des terrains des zones communautaires



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ces données sont extraites du rapport d'activités 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la CCS.

Chiffres clés

environ **1 100** tonnes de verre collectées

environ **1 950** tonnes de recyclables sacs hors verres (sacs jaunes) collectés

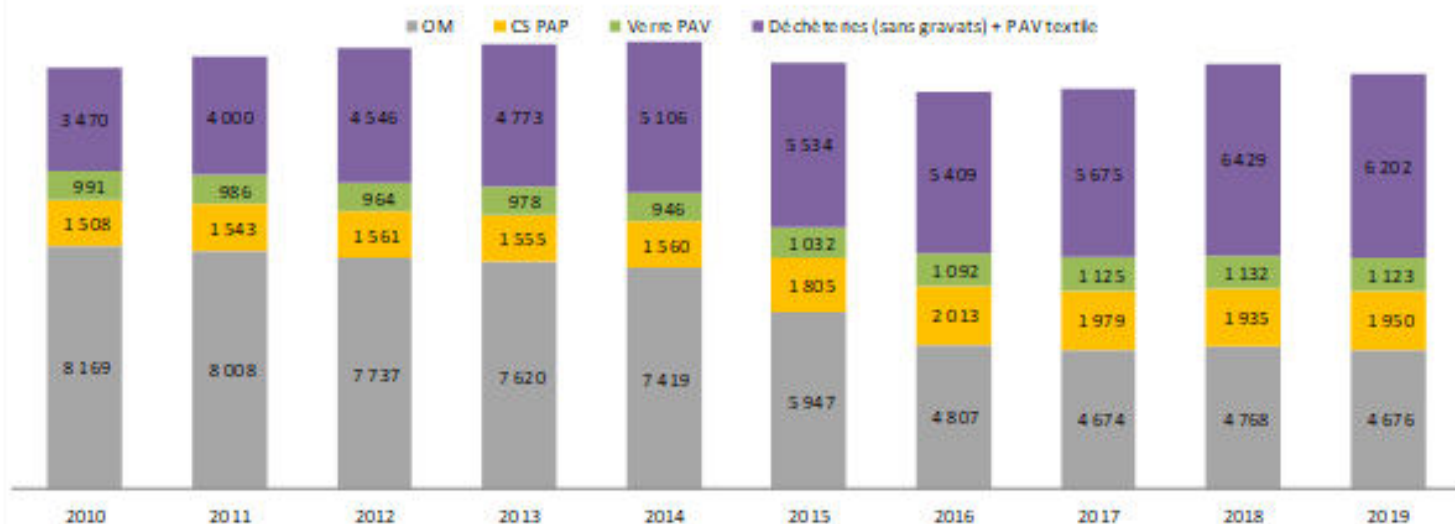
2 flux de déchets collectés en porte-à-porte en régie

5 camions de collecte en régie

environ **4 700** tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées

4 déchetteries communautaires

Evolution des quantités de déchets collectées (tonnes)



Performance de traitement des déchets ménagers et assimilés 2019

Le graphique suivant illustre les différents modes de traitement des déchets collectés dans le Saulnois.

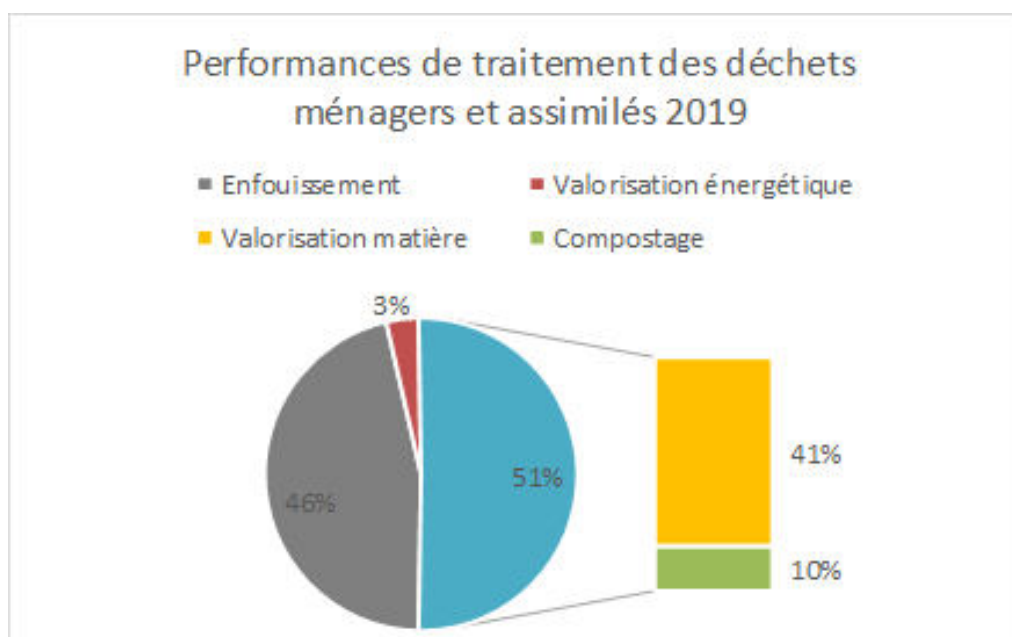
- 1^{er} constat : plus de la moitié des déchets collectés sont valorisés et principalement sous forme de valorisation matière (recyclage) pour 41 % des déchets. Il s'agit des déchets recyclables collectés en sacs jaunes via les bornes à verre, ainsi que les déchets recyclables issus des déchèteries,

- 2^{ème} constat :

* 10 % des déchets sont compostés : ce sont en partie les déchets verts en déchèteries;

* Les 3 % de déchets incinérés correspondent principalement aux refus de tri.

Le reste des déchets est enfouis, soit 46%. Il s'agit pour l'essentiel d'ordures ménagères résiduelles collectées en porte-à-porte et des tous venants de déchèterie.



Financement

Depuis le 1^{er} juillet 2016, la Communauté de Communes du Saulnois finance le service public de prévention et de gestion des déchets par une redevance incitative, due par chaque usager (particuliers comme professionnels).

Exécution budgétaire

2019

| | | | |
|--|---------------|--|---------------|
| Recette réelle de fonctionnement 2019 : 3 092 183,37€ | | Dépenses réelles de fonctionnement 2019 : 3 518 144,50€ | |
| Principales recettes de fonctionnement 2019 | | Principales dépenses de fonctionnement 2019 | |
| Redevance incitative | 2 047 430,35€ | Contrats de prestations de service | 1 555 313,44€ |
| Soutien des éco-organismes | 497 016,20€ | Charges de personnel | 928 088,89€ |
| Revente de matériaux | 225 434,35€ | Carburant | 108 973,16€ |
| Subvention ADEME | 67 500,00€ | Entretien matériel roulant | 67 568,79€ |
| | | Divers | 46 780,16€ |
| Recettes réelles d'investissement 2019 : 720 622,31€ | | Dépenses réelles d'investissement 2019 : 1 592 279,38€ | |

Actions 2019



Déchèterie de Delme

Extension des consignes de tri

A la fin de l'année 2018, CITEO a lancé un nouvel appel à projet pour la mise en place des **extensions de consignes de tri (ECT)**. La Communauté de Communes du Saulnois, qui s'était déjà positionnée sur le précédent appel à projet, a de nouveau candidaté pour une mise en oeuvre opérationnelle des extensions des consignes de tri au **1^{er} janvier 2020**.

La Communauté de Communes du Saulnois ayant été lauréate de cet appel à projet, la préparation à la mise en place des ECT a été réalisée sur le second semestre 2019 avec notamment une campagne de communication à destination des habitants.



Organisation de 5 réunions publiques

Démolition de l'incinérateur de Dieuze

Suite à la consultation lancée en 2018, la démolition de l'incinérateur de Dieuze a été réalisée en 2019.

Refonte de la signalétique des déchèteries

La signalétique globale des trois déchèteries a été remplacée afin de mettre à jour les panneaux d'entrée des sites et d'installer une signalétique claire sur les quais pour indiquer l'emplacement des bennes.

Modernisation et lavage du parc de conteneurs à verre

Les conteneurs à verre ont été nettoyés et désinfectés et ceux qui présentaient des signes d'usure ont été remplacés.

Ouverture de la 4^{ème} déchèterie de Delme

Les travaux de construction de la nouvelle déchèterie de Delme ont débuté en début d'année 2019. Le site a ouvert ses portes le 17 juillet 2019.

La déchèterie de Delme apporte un meilleur service de proximité aux usagers de l'ouest du territoire, et constitue une réponse à la sollicitation croissante des déchèteries ces dernières années.

Achat de BOM

Un véhicule de collecte de 26 tonnes a été commandé en 2019 afin de remplacer un camion de 19 tonnes pour faire face à l'augmentation des volumes de déchets recyclables collectés dans le cadre de la mise en oeuvre des consignes de tri.

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA 2019-2024)

Objectif 2024 : 436 kg/hab



2010
506kg/hab



2024
436 kg/hab

- Axe 1 : Promotion d'une gestion de proximité des biodéchets et du jardinage au naturel

- Axe 2 : Prévention des déchets auprès du Grand Public

- Axe 3 : Prévention des Déchets des Entreprises

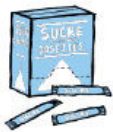
- Axe 4 : Eco-exemplarité des Collectivités et financement du service

JE DONNE, JE VENDS
AU LIEU DE JETER.



ACTIONS DE PREVENTION EN IMAGES

JE LIMITE LES EMBALLAGES.



Atelier « Mes produits cosmétiques et ménagers au naturel » (3 ateliers en 2019)

Fabrication de lingettes lavables et de liniment », en partenariat avec le Repair Café (MJC Dieuze) - Journée Petite Enfance



Mise en place d'un espace Réemploi à la déchèterie de Delme, en partenariat avec l'Assajuco Emmaüs

J'EMPRUNTE OU JE LOUE.



Relance de l'opération sur les couches lavables, avec un don d'une couche à chaque nouveau parent volontaire



Participation aux campagnes de pesée des aliments non consommés, organisées par le département dans les collèges du Saulnois (2 campagnes de pesées en 2019)



Pot de départ d'Elodie Balezo et réunion des guides composteurs (4 réunions en 2019)

JE RAPPORTE MES OBJETS
ET PRODUITS USAGÉS.



J'ACHÈTE À LA COUPE
OU EN VRAC.



Stands Tri, Prévention des déchets, Compostage, avec les guides composteurs



Accompagnement à l'organisation d'une manifestation écoresponsable (tri, vaisselle compostable...) Fête de la poule à Ajoncourt

JE PRATIQUE LE PAILLAGE.



JE RÉPARE
OU JE FAIS RÉPARER.



Atelier anti-gaspillage alimentaire au restaurant l'Imprévu, dans le cadre de le SERD



Opération Chariot Mini / Maxi Déchets, avec le lycée la Providence et le magasin Match de Dieuze (plusieurs séances en 2019)

J'ÉVITE
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.



J'UTILISE NON CABAS.



Accompagnement des écodélégués de la cité scolaire de Dieuze sur la réduction des déchets



Promotion et appui au développement des ateliers Repair Café, organisés par la MJC de Dieuze



Distributions de compost en déchèterie, avec les guides composteurs (7 distributions en 2019)

JE PRIVILÉGIE LES PRODUITS
ÉCOLABELLISÉS.



Perspectives 2020

- Travaux de sécurisation de la déchèterie de Delme
- Déploiement des bacs pour la collecte des recyclables secs des habitats collectifs
- Renouvellement d'un camion de collecte des déchets

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET CADRE DE VIE

Actions 2019

Chiffres clés

MISSION ADS

62 communes conventionnées (40 de plus qu'en 2016)

909 actes instruits et facturés aux communes pour un montant de 60 100 €

MISSION Assistance et conseils aux communes

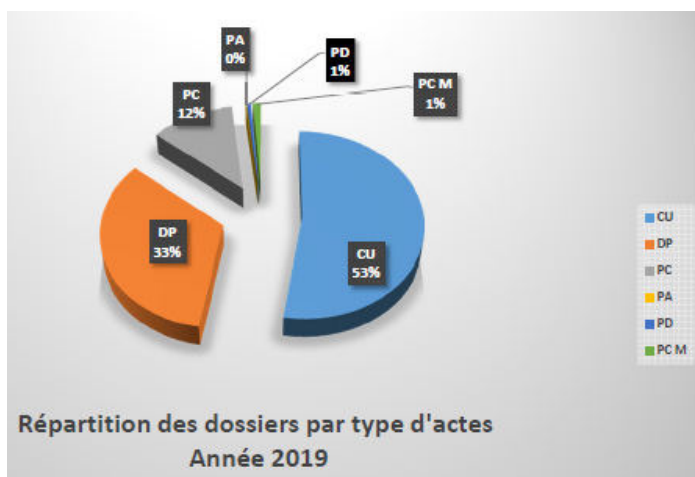
58 communes conventionnées

350 heures d'intervention auprès des communes

17 participations à des commissions de sécurité

Autorisation du droit des sols (ADS)

Outre l'instruction, le service ADS est présent lors des réunions d'élaboration/révision des documents d'urbanisme engagées par les communes. Il participe aussi, en tant que centre instructeur, aux visites périodiques des Établissement Recevant du Public dans les communes dont l'instruction est confiée (commission de sécurité des ERP de 1^{ère} à 5^{ème} catégories).



Habitat - CALM

52 personnes rencontrées dans les 12 permanences tenues en 2019 à la mairie de Château-Salins et au centre social de Dieuze soit en moyenne 4 à 5 personnes par permanence.

193 personnes conseillées dans leurs démarches.

94 dossiers de propriétaires occupants instruits par le CALM dont:

- **61** en situation de précarité énergétique
- **23** en perte d'autonomie
- **10** travaux d'assainissement

523 767 € de subventions accordées dont **8 814€** de la Communauté de Communes du Saulnois

Ces projets ont induit en 2019 **plus de 1 334 000 €** de travaux TTC soit **5 600 €** de subventions par propriétaire pour **14 200 €** de travaux par logement soit un taux moyen de subventions de **39%**.



Électrification

L'Article 8

Financement de l'intégration des ouvrages dans l'environnement (**enfouissement de réseaux existants**).

Deux communes ont été subventionnées pour un montant total de 42 500,00€ (Fresnes-en-Saulnois: 14 0803.57 € et Guébestroff : 27 696.43€).

Redevance de concession R1 - 2019

Subvention annuelle à la communauté de communes pour financer le suivi administratif du service électrification aux communes : 5 572.80€

Redevance d'investissement R2 - 2019

Cette redevance est accordée par ERDF sur les investissements .En 2019, 20 communes du Saulnois ont touché 25 879.66 € de R2 au titre des travaux 2016.

Habitat - Programme « Habiter-mieux »

En 2019, la Communauté de Communes du Saulnois a subventionné des particuliers dans le cadre de leurs projets de rénovation de logement avec amélioration de la performance énergétique de ces derniers.

Ce sont 50 dossiers à hauteur de 500€ par dossier qui ont été aidés par la CCS.

Avant



Après



Perspectives 2020

- Maintenir l'aide financière aux habitants du territoire dans le cadre du programme «Habiter mieux» à 50 dossiers en 2020 (50 en 2019, 40 en 2018, 40 en 2017, 20 en 2016).

- Information des communes sur les perspectives 2020 (géoportail de l'urbanisme, loi ALUR...).



GESTION DE LA PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE

| Structures | Taux d'occupation | Nb d'enfants inscrits |
|-------------------|-------------------|-----------------------|
| MA Château Salins | 79.36 % | 75 |
| MA Delme | 81.98 % | 63 |
| MA Dieuze | 86.86% | 107 |
| MA Francaltroff | 80.45 % | 71 |
| MA Vic-sur-Seille | 85.35 % | 72 |
| TOTAL | 85.35% | 388 |

Chiffres clés

388 enfants différents issus de 351 familles accueillis dans les 5 multi-accueils

85,35 % : Taux de fréquentation moyen annuel pour l'ensemble des structures

Actions 2019

FORMATION POUR LES ASSISTANTS MATERNELS DU SAULNOIS : LES NEUROSCIENCES ET LEURS IMPACTS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS AUJOURD'HUI.

Organisée par le Relais Parents Assistants Maternels « La P'tite Vadrouille » (RPAM) de la CCS en partenariat avec l'Institut de Formation Pratique à Pont-à-Mousson, cette formation a permis à 7 assistantes maternelles du Saulnois de bénéficier de cette mise à niveau professionnelle.

Accueillies à la Maison des Associations à Vic-sur-Seille par Monsieur Jérôme END, Vice-Président délégué à la Petite-Enfance de la CCS, et Christelle COLLET, animatrice du RPAM, elles ont également pu aborder leurs préoccupations professionnelles autour d'échanges et de rencontres.



GRANDE JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

Organisée le samedi 9 novembre 2019, au multi-accueil La Ribambelle à Dieuze, cette journée s'est consacrée à l'éducation positive, au maternage, à la relaxation, à la communication... destinée aux familles et professionnels de la Petite Enfance du Saulnois.

Après le repas local offert aux participants, Clarence HENRY-DELHUMEAU (coach certifiée "Comme en Famille" & formatrice en communication relationnelle) a animé la conférence « Comment accompagner nos enfants au quotidien ? Aider nos enfants à grandir avec bienveillance. »

Formée à l'approche de Thomas Gordon, cette professionnelle a abordé quatre points clés dans le développement du jeune enfant : l'écoute active, le message – je (se faire entendre tout en respectant l'autre), les messages positifs et l'importance de pouvoir prendre soin de soi pour prendre soin des autres.



Atelier de fabrication de lingettes lavables animé par le Repair Café de la MJC de Dieuze



Initiation aux techniques de relaxation pour les enfants

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Un groupe de 8 professionnelles s'est retrouvé à Dieuze, le samedi 11 janvier 2020, pour renouveler leur Certificat

« Sauveteur Secouriste du Travail » dans le cadre de la prise en charge d'enfants » au cours d'une formation mise en place par le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) « La P'tite Vadrouille » de la Communauté de Communes du Saulnois (CCS).

Le Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » est une formation essentielle dans leur profession. Cette formation est proposée depuis 2015 par la CCS tous les ans, en mode initial ou recyclage.



FORMATION PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SPÉCIAL PETITE-ENFANCE (PRAP)

9 assistantes maternelles étaient présentes pour cette formation organisée à Dieuze.

Objectif professionnel visé : exercer son métier en toute sécurité et proposer des améliorations techniques et organisationnelles visant à prévenir les risques liés à l'activité physique

Le contenu de la formation consiste à se positionner en tant qu'acteur de la prévention de ces risques, analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourue, à participer à la maîtrise des risques dans son contexte professionnel



Organisation du 1er Job Dating dédié aux métiers de la Petite Enfance
Mercredi 26 Juin 2019



Chiffres clés RPAM

1 conférence à l'occasion de la Journée Petite Enfance

47 animations collectives délocalisées sur l'ensemble du territoire de la CCS à destination des enfants accompagnés de leurs parents ou assistants maternels :
382 enfants, 82 parents et 103 assistants maternels

6 soirées thématiques législation (contrat, congés, rupture)

11 sessions de formation ont eu lieu dans le Saulnois et ont concerné 16 assistants maternels du territoire



Partenariats

La **Caisse d'Allocation Familiale** (CAF) participe aux charges de fonctionnement des 5 structures grâce aux deux types de contractualisations que constituent les « Contrats Enfance Jeunesse » (CEJ) (302 851,33€ pour les 5 structures + le RPAM) et la « Prestation de Service Unique » (PSU) (757 676.29€ sans le RPAM). 2019 est la dernière année de l'actuel CEJ.

La MSA soutient financièrement la CCS pour l'accueil des enfants issus de ce régime.

La CCS est également soutenue par un programme d'investissement avec l'Etat.

Le **Conseil Départemental de la Moselle** intervient au travers de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour le contrôle du bon fonctionnement et pour garantir la qualité de l'accueil et de l'encadrement des enfants.

Perspectives 2020

Mobilité de personnel dans les 5 structures pour tous les agents

Grande semaine de la Petite Enfance du 22 au 29 mars 2020

Poursuite des investissements de maintien et d'amélioration des conditions d'accueils

Investissement dans un système de climatisation pour les 5 structures (réflexion autour d'une amélioration des systèmes existants)

Poursuite du projet « la communication gestuelle associée à la parole » avec des ateliers à destination des parents

Mise en place d'un protocole de mise en sûreté par le biais d'une formation

Réunions ouvertes aux parents et assistants maternels en matière de droit du travail

Travail de partenariat (MJC de Dieuze, la Gue(ho)st House de Delme, le musée de Vic-sur-Seille, la Mare Salée à Marsal, l'Office de Tourisme du Pays du Saulnois et les fermes pédagogiques, le RAM de Sarrebourg, le Ram de la CC de Seille et Grand Couronné

Travail sur le renouvellement du projet de fonctionnement du RPAM pour 2020



RÉALISATION DES TRAVAUX ET GESTION DU PATRIMOINE

Chiffres clés

La Communauté de Communes du Saulnois assure la gestion et l'entretien de :

10 établissements recevant du public dont :

- **5** multi-accueils
- **1** centre technique
- **4** déchetteries
- **1** bâtiment administratif

Matériel lourd :

- **1** balayeuse automatisée
- **1** broyeur de végétaux

7 zones d'activités



Aménagement zone de la Sablonnière
à Dieuze

Actions 2019

TRAVAUX

Zone d'activité (artisanale et industrielle) de la Sablonnière à Dieuze :

Réception des travaux 1^{er} semestre 2019



Déchetterie de Delme :

Réception des travaux en juillet 2019



Vélo-route Voie Verte :

Réception des travaux en novembre 2019



GESTION DU PATRIMOINE

- L'entretien des bâtiments et des espaces verts

L'entretien courant des bâtiments (1 bâtiment administratif occupé par les services de la CCS, 1 centre technique à Morville-lès-Vic, 5 multi-accueils, 4 déchetteries) est confié en priorité à des entreprises locales.

Il en est de même pour les espaces verts des zones d'activités.

- Qualité de l'air dans les Multi-Accueils

Diagnostic effectué dans les multi-accueils afin de contrôler la qualité de l'air régulièrement par le biais d'entreprises d'insertion du travail.

SERVICES AUX COMMUNES

La Communauté de Communes du Saulnois dispose d'une **balayeuse automatisée et d'un broyeur à végétaux**. La collectivité a investi dans une balayeuse pour proposer à ses communes membres un service de balayage des voiries. L'EPSMS d'Albestroff réalise cette prestation par voie de convention (chauffeur+mécanicien entretien courant).

98 communes ont eu recours au service balayage en 2019

De même, un broyeur à végétaux permet aux communes de transformer leur déchets verts de taille pour réaliser du paillage. Hélice Saulnoise est en charge de la prestation de service.

Les communes peuvent également bénéficier d'un **service d'entretien et de curage des avaloirs et dessableurs**. La prestation est actuellement confiée à l'entreprise MALEZIEUX.

71 communes ont sollicité le broyeur à végétaux en 2019

PARTENARIAT

.....

La volonté de la Commission Réalisation des Travaux et Gestion du Patrimoine est de travailler avec des entreprises locales dans la mesure du possible.

La Communauté de Communes est en contact régulier avec les fournisseurs d'énergie (gaz, électricité...) afin de diminuer les coûts liés à la consommation des différents établissements et zones de la CCS.

Perspectives 2020

Achat de climatiseur pour les multi-accueils

Balisage des chemins de randonnée



MISE EN OEUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ces données sont extraites du rapport d'activités 2019 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCS.

Le budget du SPANC

| | 2017 | 2018 | 2019 |
|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Total dépenses de fonctionnement | 181 706.93 € | 153 665,30€ | 107 433,05 € |
| Total recettes de fonctionnement | 258 955.13 € | 123 508,01 € | 68 528,12 € |
| Total dépenses d'investissement | 987,60€ | 1 580,40 € | 364,18 € |
| Total recettes d'investissement | 9 499,71€ | 2 603,22 € | 2 994,02 € |
| Résultat | 85 760.31 € | -29 134,47 € | -36 275,09 € |

Actions 2019

Contrôles réalisés



| Nature du contrôle | | Quantité |
|-----------------------------|---------------------|----------|
| Permis de construire | Exécution | 17 |
| Permis de construire | Conception | 18 |
| Réhabilitation vente | Exécution | 5 |
| Vente | Diagnostic | 17 |
| Vente | Diagnostic sans BDC | 8 |
| Réhabilitation écart | Exécution | 14 |
| Bon fonctionnement à 10 ans | | 40 |
| Récolement | | 2 |
| Commune | Conception Munster | 59 |
| Commune | Diagnostic Liocourt | 53 |
| Total | | 233 |

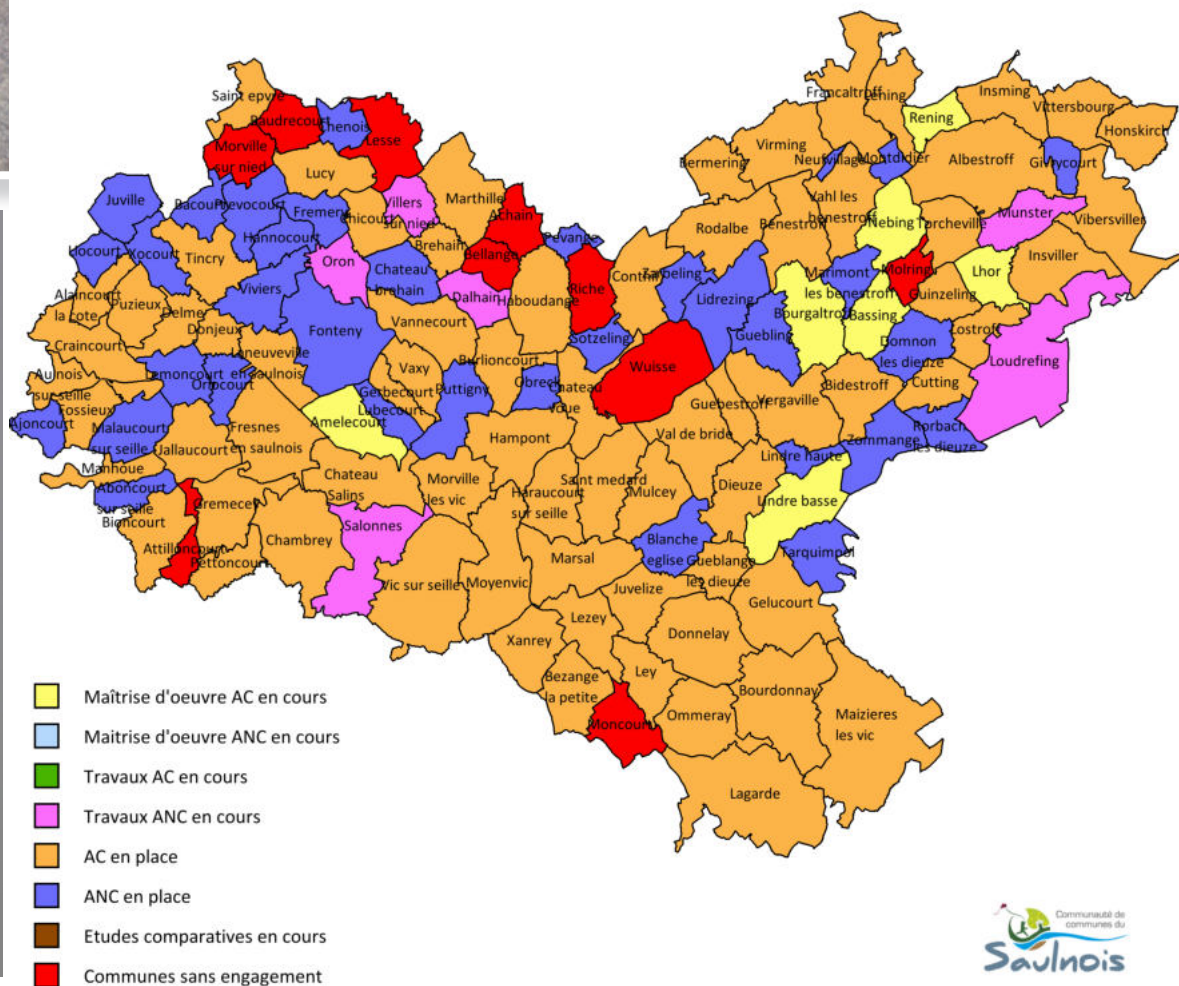
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Il s'agit du rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année 2019, et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service en 2007.



| | |
|---|------|
| Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité | 1446 |
| Nombre total d'installations contrôlées depuis la mise en place du service | 2802 |
| Taux de conformité | 51 % |

ETAT DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE SAULNOIS



Perspectives 2020

Finaliser les contrôles diagnostics sur l'ensemble des installations d'ANC du territoire

Poursuivre les missions dans un contexte de restrictions budgétaires des partenaires financiers

Anticiper et préparer les futures prises des compétences «eau» et «assainissement»



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

Actions 2019

4 demandes de soutien au développement des hébergements et sites touristiques

10 625,13€

Montant de la taxe de séjour perçu par la CCS dont 1 038,13€ reversés au Département de la Moselle au titre de la taxe additionnelle

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Mise en place d'un fonds et d'un règlement de soutien au développement des hébergements et sites touristiques, levier au fond Européen LEADER

Le GAL Moselle Sud porte le 3ème programme opérationnel LEADER 2014-2020. Il exige l'obtention d'une contre-partie publique pour pouvoir intervenir dans les projets.

Dans le cadre de sa politique touristique, la Communauté de Communes du Saulnois a souhaité encourager et soutenir financièrement les porteurs de projets dans le domaine touristique (création ou amélioration d'hébergements touristiques, rénovation, reprise, extension ou amélioration avec montée en gamme d'hébergements hôteliers touristiques) afin d'étoffer l'offre d'hébergement et les sites de loisirs et en améliorer globalement la qualité, en leur attribuant sur dossier une somme forfaitaire de 500 €.

Les porteurs de projets peuvent être des : particuliers, communes, associations ou entreprises à vocation touristique éligibles aux subventions du Gal Moselle Sud.

Fréquentation par BiT





Localisation de l'itinéraire de la Véloroute Voie Verte V52



Véloroute Voie Verte

L'Aménagement du chemin de halage du canal de la Marne au Rhin situé sur les bords de Lagarde, Bourdonnay et Maizières-lès-Vic, en une Véloroute Voie Verte (VVV) a été finalisé.

L'inauguration de la Véloroute Voie Verte, le 31 août 2019 a été l'aboutissement d'un projet étudié depuis de nombreuses années sur le chemin de halage du canal de la Marne au Rhin.

Les travaux ont été menés par 3 communautés de communes : la CC du Saulnois (10 km), la CC de Sarrebourg Moselle Sud et la CC du Pays du Sânon (Meurthe-et-Moselle) en lien avec Voies Navigables de France (VNF), gestionnaire du domaine public fluvial.

Ces 3 EPCI ont souhaité finaliser le tronçon de façon concomitante pour offrir un itinéraire continu aux usagers, s'inscrivant dans une dimension dépassant leurs limites administratives.

Schéma de randonnée

Les travaux permettant la pratique de la randonnée sur les chemins, en lien avec le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du Conseil Départemental de la Moselle, ont été ciblés et évalués financièrement.

Différents travaux ont été réalisés dont des travaux d'élagage, de fauchage, des travaux de nivellement dans des secteurs humides, des travaux d'ouverture de sentier dans des chemins ruraux inexploités depuis longtemps (ex : plateau de Morville sur le ban de Vic-sur-Seille, Chambrey, ...), l'implantation de passerelles et de clôtures, de rampes, de marches d'escaliers en bois, la mise en place de mobilier urbain (bancs, table de pique-nique)

12 stagiaires du Saulnois sont devenus baliseurs bénévoles après une formation de 2 jours en mars 2020, encadrée par la FFRP.

Ils sont formés aux techniques de balisage dans le but de s'occuper du réseau de sentiers en cours de création et d'assurer par la suite son entretien.

Association Bassin Touristique de la Sarre

L'association Bassin Touristique de la Sarre regroupe des intercommunalités mouillées par les cours d'eau (Sarrebourg Moselle Sud, Saulnois, Sarreguemines Confluences et Alsace Bossue), du GECT « Eurodistrict SaarMoselle », des communes disposant d'un équipement de plaisance et de tout autre association ou organisme privé.

Son objet porte sur la coordination et le développement de l'économie touristique et de la promotion du tourisme dans les territoires traversés par les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin.

La CCS membre du comité technique et du comité directeur participe aux travaux de l'association. Une convention financière est établie entre l'association et chacune des intercommunalités pour financer les projets. Le calcul de la subvention annuelle est basée sur le nombre d'habitants et de kilomètres mouillés par les canaux. Son montant s'est élevé en 2019 à 6 860 € pour la Communauté de Communes du Saulnois.

Actions 2019

6 ateliers «arts vivants»

11 séances de
cinéma gratuites

4 concerts d'orgues

8 animations dans le cadre
de l'opération « Lire en Fête » en
partenariat avec le Département

Soutien aux évènementiels

11 dossiers soutenus

4000€ soutien à la
GUE(HO)ST HOUSE de DELME



Soutien à la lecture

La CCS soutient les médiathèques du Saulnois dans le cadre de leur participation aux animations départementales et notamment *Lire en Fête*. Elle participe aux frais d'animation afin de donner une envergure plus importante aux événements dédiés à la lecture. En 2019, 4 bibliothèques ont construit une programmation d'animations et d'évènements pour valoriser les essentiels du livre : de l'écriture à l'illustration, en passant par la lecture à travers 5 ateliers et rencontres d'auteurs. En parallèle, un concours Bookface a été mis en place avec la CCS.

LA CULTURE

Développement des arts vivants

Dans le cadre de sa compétence « Culture », la Communauté de Communes du Saulnois a mis en place **des ateliers de découverte des « Arts vivants »** pour les habitants du Saulnois.

Ces ateliers ont été proposés gratuitement aux habitants du territoire.

Festival de Fénétrange

La CCS a soutenu à hauteur de 4 000 € le concert délocalisé de l'association « Festival de Fénétrange », œuvres de Beethoven et Mozart, le vendredi 20 septembre à 20h à la Salle de la Délivrance à Dieuze, interprété par Jonathan FOURNEL, au piano, Mathieu STEFFANUS, Rémy GORMAND, Yannick MARILLER, Hélène MOUROT et Cécile STEFFANUS.



Le Saulnois fait son cinéma

La Communauté de Communes du Saulnois, soucieuse d'offrir à la population une **animation gratuite auprès de ses habitants** a renouvelé l'opération « Le Saulnois fait son cinéma » en été (séances de plein air) et pendant les mois d'automne et d'hiver (séances en salle). Les communes membres volontaires sont invitées à gérer la logistique avec le concours d'une association si elles le souhaitent. La CCS finance la totalité des frais liés à la séance. La communauté de communes s'appuie sur un partenariat avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Moselle qui participe à la programmation et à la mise en œuvre technique du projet.

Les films sont diffusés en format numérique avec du matériel de projection itinérant.

Perspectives 2020

Finaliser l'ensemble des sentiers de randonnées et lancer une communication pour les promouvoir

Définition d'un plan de gestion et d'entretien de la Véloroute Voie Verte

Poursuivre l'accompagnement des manifestations culturelles du Saulnois

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGRICULTURE

Actions 2019

Agriculture

Diversifiée dans ses productions, l'agriculture fait vivre plus de 500 exploitations sur le territoire (environ 600 emplois). Elle contribue au maintien des paysages et de la qualité du tissu rural. La Communauté de Communes du Saulnois soutient des agricultures diversifiées, durables et performantes pour maintenir cette activité économique. Elle cherche à répondre à la demande des consommateurs locaux. Elle développe des actions en faveur d'une agriculture durable contribuant à l'amélioration du bilan écologique, de la qualité de ses ressources et du maintien des paysages de notre beau territoire.

Développement durable : Relever le défi de la TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de l'obligation de la réalisation du Plan Climat Air Energie territorial (PCAET), de l'engagement de la Communauté de Communes du Saulnois dans la démarche Cit'ergie et de sa démarche Territoire à Energie Positive porté par le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL). La Communauté de Communes du Saulnois s'engage dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ainsi que dans le développement des énergies renouvelables. La Communauté de Communes du Saulnois va réaliser son PCAET elle-même avec l'appui de tous les acteurs et partenaires du territoire.

Le PCAET, validation de son diagnostic

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Il a pour objet d'anticiper la fracture énergétique et d'enclencher un changement de modèle économique et sociétal permettant globalement de préserver les ressources.



Le territoire a des ressources et vous le fait savoir ! Consommer local et de saison, c'est la garantie de consommer des produits plus savoureux et qui ont parcouru peu de kilomètres pour arriver dans votre assiette.

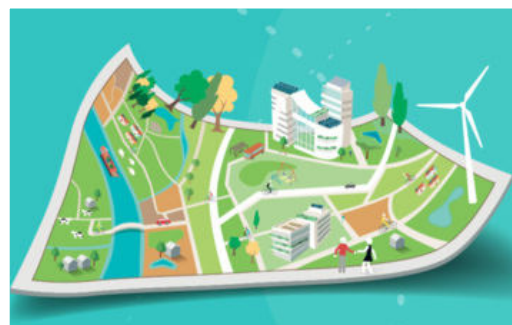
Pour aider à trouver les producteurs et points de vente (vente directe, marchés, AMAP) dans le Saulnois, la Communauté de Communes édite un répertoire des producteurs locaux du Saulnois.

30 000€ : Aide sècheresse distribuée à 109 éleveurs du Saulnois

Il a pour objectif d'anticiper les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir dans tous les domaines de la vie quotidienne : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles.

Dans le cadre d'un PCAET, la collectivité doit élaborer une politique air, énergie, climat visant plusieurs objectifs sur son territoire :

- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et améliorer la qualité de l'air en diminuant les polluants atmosphériques par une action, en particulier, sur les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire;
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique qui accentue l'impact des polluants atmosphériques (ex : pics d'ozone lors des épisodes de canicule);
- Utiliser l'énergie comme un levier d'action pour lutter contre le changement climatique et la pollution de l'air via plusieurs axes de travail : la sobriété et l'efficacité énergétique - le développement des énergies renouvelables.



Une démarche construite en 4 phases :



- Etape n°1 : établir le profil climat-énergie du territoire et de la collectivité du Saulnois afin d'y approfondir la connaissance du territoire et de dégager les enjeux climat-énergie.
- Etape n°2 : organiser différentes réunions d'animation que ce soit en interne (services, élus ...) ou en externe (partenaires, habitants, communes ...)
- Etapes n° 3 : définir une stratégie commune et un plan d'action à partir des volontés issues des différents temps de mobilisation

En 2019, la collectivité a élaboré son diagnostic PCAET, validé lors du conseil communautaire de décembre 2019. Elle a travaillé sur une stratégie cohérente à l'état du territoire afin d'élaborer un plan d'action fidèle aux attentes du territoire.

Espace Info Énergie

Depuis 2009, la Communauté de Communes du Saulnois conventionne avec l'ADIL 57, qui assure les missions d'un Espace Info Énergie (EIE) sur le territoire du Centre de la Moselle. Son rôle est de fournir des informations adéquates, neutres, objectives, impartiales et indépendantes sur la maîtrise de l'énergie ainsi que des conseils techniques pour permettre aux particuliers d'effectuer des choix.

En 2019, l'EIE a été directement sollicité par une cinquantaine de foyers du Saulnois.

Prévenir les inondations et gérer les milieux aquatiques

La Communauté de Communes du Saulnois possède la compétence « GEMAPI » depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle compétence créée par la loi modernisation de l'action publique du 27 janvier 2014 concerne la préservation et la restauration des milieux aquatiques et des ouvrages de protection contre les inondations.

Sur le territoire communautaire, la compétence GEMAPI est partiellement déléguée aux syndicats préexistants suivants devenus syndicats mixtes :

- Le Syndicat Mixte de la Seille Amont exerce la GEMAPI sur le périmètre hydrographique de la Seille Amont
- Le Syndicat Mixte de la Seille Médiane intervient au sein du périmètre hydrographique de la Seille Médiane
- Le Syndicat des Eaux Vives des 3 Niefs exerce la compétence GEMAPI sur le territoire hydrographique des Niefs à savoir : Nief française, Nief allemande et Nief réunie
- Le Syndicat Départemental des Eaux d'Alsace exerce les items 1. et 12. de la GEMAPI pour le bassin versant de l'Albe et de la Rose.

Financement de la GEMAPI :

La compétence GEMAPI est financée grâce à la mise en place d'une taxe spécifique répartie entre les redevables assujettis à la taxe d'habitation, à la taxe sur le foncier bâti, à la taxe sur le foncier non bâti ainsi qu'à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Elle est recalculée tous les ans.

Perspectives 2020

- Continuer à soutenir les initiatives mises en place pour promouvoir les circuits alimentaires de proximité
- Mettre en place les Paiements pour Service Environnementaux sur le Saulnois (AMI de l'AERM)
- Relayer auprès des communes les possibilités d'aides financières dans le cadre des TPECV
- Développer le plan d'actions du PCAET
- Accompagner les communes dans la rénovation énergétique
- Accélérer la démarche de labellisation Cit'ergie
- Maintenir les démarches de la GEMAPI vers une structuration de nos bassins versants de la Seille



GESTION DE LA COMMUNICATION ET DES RÉSEAUX

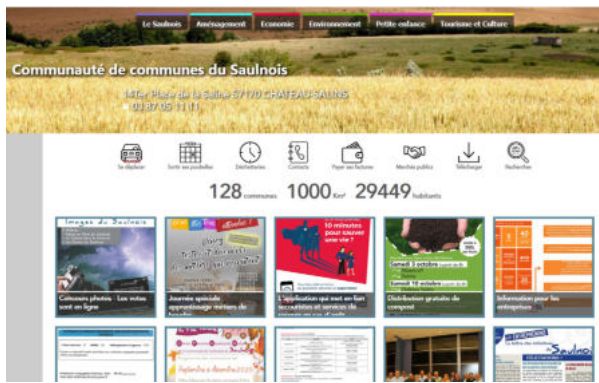
Actions 2019

Faire connaître la Communauté de Communes du Saulnois

.....

8^{ème} année du **Concours Photos** : **21 participants et 4 écoles et périscolaires nous ont fait parvenir 176 photos!** Des clichés insolites, originaux, illustrant les richesses de notre territoire au point de vue patrimonial et naturel. Les membres du jury de sélection étaient composés de professionnels, élus et membres du service communication de la CCS et un prix du public a été mis en place. La cérémonie de remise des prix a eu lieu à Lagarde le 12 juin 2019.





Réseaux et informatique

Mutualisation

Plus de 170 Télé assistances (150 en 2018) pour des problèmes divers sur le matériel informatique des mairies ou pour l'installation de logiciels.

Fourniture de certificats électroniques aux maires.

Portail S2low : 115 utilisateurs dont 3 syndicats (AMONT SYMSEILLE, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE BACOURT, SIE Fonteny Oron) + OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU SAULNOIS.

Fibre optique

Suivi des travaux des plaques de Bassing, Delme et Dieuze.

Assistance aux mairies et aux particuliers en partenariat avec Delphine MARTIN.

Services dédiés à la communauté de communes

- SIG : Mise à jour annuelle des données, évolution du portail de consultation du SIG.
- Évolution du Site Extranet de la Communauté de Communes et Internet
- Assistance technique du personnel de la communauté de communes,
- Installation de nouveaux ordinateurs,
- Suivi de commande des consommables,
- Réalisation, édition et numérisation de plans géographiques,
- Surveillance des sauvegardes, récupération des données perdues,



La communication vers le grand public

- Conception par le service communication pour tous les services de leurs **supports de communication** : brochures, affiches, livret...
- Édition de 2 Saulnois Mag et 1 accompagné d'un supplément «Déchet».
- Travail de refonte su site Web (Arborescence, web design, contenu...) et Extranet
- Travail de relation presse

Perspectives 2020

Améliorer et maintenir l'information à jour sur le site web de la CCS

Favoriser l'utilisation des outils web auprès des agents et élus

Développer davantage la communication sur les réseaux sociaux

Développer davantage la communication interne en améliorant le contenu du journal interne de la collectivité



Les Rendez-vous des parents

Communiquer avec son tout petit
Associer le geste à la parole

2 stages gratuits pour les parents de jeunes enfants

Mars 17 Septembre
Mars 17 Octobre
Mars 18 Novembre
Mars 20 Décembre

Fête de la Poule et des Jardins

DIM. 20 OCTOBRE à AJONCOURT (57)
De 10h à 17h

Participation de 10€ à 15€

#JOB DATING

Rencontrez les entreprises de l'agroalimentaire qui recrutent dans le Saulnois

JEUDI 25 AVRIL 2019
DIEUZE (La Délivrance)
8H30 - 17H00

Plus de 30 postes et des possibilités de formation :

- Technicien de maintenance
- Chef d'équipe
- Conducteurs de ligne
- Caristes
- Embarqueurs
- Electromécaniciens
- Magasiniers, chauffeurs magasinier

Distributions gratuites DE COMPOST

Samedi 05 octobre 2019
Déchèterie d'ALBESTROFF
Déchèterie de DELME

Samedi 12 octobre 2019
Déchèterie de CHATEAU-SALINS
Déchèterie de DIEUZE

À partir de 8H00
(Lundi à 200 litres - Jusqu'à épuisement des stocks)

Sur place, retrouvez les conseils de compostage et paillage par les guides composteurs du Saulnois